

Rapport de Minorité de la Commission des finances sur le préavis municipal No 35/2016-2021 concernant la demande de crédit d'un montant de CHF 1'230'000.00 en vue de financer le réaménagement de l'aire de jeux du Centre Sportif et la création d'un parcours de fitness extérieur

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances a pris connaissance de ce dossier lors de la séance du 22 janvier 2018 organisée par la Municipalité de Founex en présence de M. François Debluë, syndic, de Mme Audrey Barchha ainsi que de MM Jean-Pierre Debluë et Denis Lehoux, municipaux, accompagnés de Mme Claudine Luquiens, secrétaire municipale et de M. Adrien Valloton, chef de service.

Le préavis susnommé nous a été présenté par M. Jean-Pierre Debluë, municipal en charge de ce dossier.

Préambule :

Ce préavis concerne le réaménagement de la place de jeux, ainsi que de la création d'un parcours de fitness extérieur. Le remplacement de deux collecteurs est également prévu pendant les travaux. Le cahier des charges prévoit que le parcours de fitness ne soit pas réalisé, selon le devenir du projet de mise aux normes supérieures, du terrain de football.

Ce rapport de minorité reprend la quasi-totalité des considérations du rapport de majorité, à l'exception de celles concernant la procédure d'appel d'offres. Il diffère dans sa conclusion.

Description:

Ces travaux font partie du projet de développement du Centre Sportif et répondent à l'évolution des normes en vigueur en ce qui concerne les équipements de jeux pour enfants. La procédure des marchés publics a été utilisée mais de manière insatisfaisante. La commission des Finances a pu étudier partiellement le résultat des appels d'offres.

Ce projet se divise en 3 parties à vocations différentes. Cependant sur un plan marché publics il se divise en 2 catégories (Marché fournitures / Marchés Constructions de Gros-Œuvre).

MARCHES PUBLICS

- Marché Construction de gros-œuvre : **CHF 989'000.--**
 1. Travaux de génie civil et construction
 2. Paysagisme

Ce montant implique de passer par la procédure OUVERTE.

- Marché Fournitures : **CHF 241'000.--**
 1. Equipements de jeux jardins pub

Ce montant implique de passer par la procédure SUR INVITATION.

VOCATIONS DU PROJET

1. La réfection de la place de jeux pour un montant de CHF 950'991.00, ceci comprend également la réfection du chemin d'accès depuis le restaurant du centre sportif
2. Remplacement des collecteurs pour un montant de CHF 93'699.00
3. La création d'un parcours de fitness extérieur pour un montant de CHF 183'090.00, ce dernier point sera toutefois réalisé ou non ultérieurement, étant considéré qu'il sera fait en même temps que la réalisation du terrain synthétique de football si ce projet est accepté par notre Conseil.

Les appels d'offres dans les faits ont été menés de la manière suivante.

1. Les travaux de gros œuvre ont fait l'objet de deux appels d'offres différents
 - a. Gros œuvre sans Paysagisme : Procédure **sur invitation** auprès de 3 fournisseurs et 3 soumissions rentrées, que la commission des Finances a pu consulter.
 - b. Paysagisme : Procédure **sur invitation** auprès de 2 fournisseurs, et 1 soumission rentrée. Une seule des 2 sociétés contactée a souhaité répondre à l'appel d'offre.
2. Le marché des fournitures (équipement de jeux) ont fait l'objet d'un appel d'offre auprès d'un seul fournisseur en raison de la spécificité des installations choisies. La Commune a décidé de procéder selon la procédure **de gré à gré** et a sélectionné l'entreprise Fuchs Thun, leader européen des jeux pour places publiques. Celle-ci est en droit de le faire selon le règlement d'application de la loi sur les marchés publics, malgré le fait que le marché soit devisé 2,56 fois plus élevé que la limite légale.

Considérations financières

Le financement de ces travaux sera prévu par la trésorerie courante ou en ayant recours à un emprunt. A cet effet, une simulation de deux scénarios d'emprunt a été faite, vous la trouverez en annexe à ce rapport. La réalisation de ces travaux entraîne dans le scénario considéré comme le plus coûteux ; à savoir un emprunt de l'entier du montant, un taux d'intérêt à 1.5% et un amortissement sur 20 ans ; un coût additionnel par année de CHF 80'000.— environ. Nous avons inclus à ce rapport 2 tableaux présentant l'impact financier annuel pour la Commune (avec 2 hypothèses).

De ce fait en considérant la différence entre le montant se trouvant dans le plan des investissements du Budget 2018 pour ce projet (700'000.-) et le montant du présent préavis (1'230'000.-), et en tablant sur le fait que l'impact financier sera ressenti en 2019, cela réduit notre marge d'autofinancement prévue de 35'000.—environ et fait ainsi passer celle-ci à + 416'205.-.

Ne sont pas inclus dans ce montant les frais d'entretien supplémentaires engendrés par la réalisation de ces nouvelles installations, soit une occupation de 4h par semaine plus importante que la situation actuelle. Toutefois cette seule nouvelle réalisation n'entraînerait pas d'engagement de personnel supplémentaire, selon les explications fournies.

Conclusions :

Malgré la qualité des offres reçues, nous devons déplorer le fait que la procédure d'appels d'offres publique a été entachée d'irrégularités et ne s'inscrit pas dans les termes des différentes lois et règlement auxquelles nous sommes soumis.

Suivre ces lois et règlement nous aurait permis d'ouvrir le marché « Construction Gros œuvre » à tous les acteurs du marché et de pouvoir sortir du club fermé des fournisseurs que nous connaissons habituellement. Nous pourrions ainsi espérer avoir de meilleures conditions financières.

Au vu de ce qui précède, nous vous remercions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Refuser Le préavis municipal N°35/2016-2021, concernant une demande de crédit d'un montant de CHF 1'230'000.- TTC en vue de financer l'exécution des travaux de réaménagement de l'aire de

jeux du Centre Sportif et la création d'un parcours de fitness extérieur

De ne pas accorder à la Municipalité un crédit de CHF 1'230'000.- TTC

De ne pas autoriser la Municipalité à financer ce montant par la trésorerie courante ou recourir à l'emprunt si nécessaire

De ne pas autoriser la Municipalité à amortir ce montant sur une durée de 20 ans

Le(s) rapporteurs regrettant cet état de fait, encourage(nt) la Municipalité à relancer des appels d'offres en respectant la loi et règlements en vigueur.

Fait à Founex le 15 février 2018.

Membre(s) de la Commission des finances,

Hervé Mange

Annexes : 2 Exemples de financement
Tableau valeurs seuils AIMP

Excusés : François Girardin, Jean Righetti

DETAILS IMPACT FINANCIER

Scenario 1 (Emprunt total avec amortissement sur 20 ans)				
		Interêt 1,5%	Amortissement	
Année 1	CHF 1'230'000.00	CHF 18'450.00	CHF 61'500.00	CHF 79'950.00
Année 2	CHF 1'168'500.00	CHF 17'527.50	CHF 61'500.00	CHF 79'027.50
Année 3	CHF 1'107'000.00	CHF 16'605.00	CHF 61'500.00	CHF 78'105.00
Année 4	CHF 1'045'500.00	CHF 15'682.50	CHF 61'500.00	CHF 77'182.50
Année 5	CHF 984'000.00	CHF 14'760.00	CHF 61'500.00	CHF 76'260.00
Année 6	CHF 922'500.00	CHF 13'837.50	CHF 61'500.00	CHF 75'337.50
Année 7	CHF 861'000.00	CHF 12'915.00	CHF 61'500.00	CHF 74'415.00
Année 8	CHF 799'500.00	CHF 11'992.50	CHF 61'500.00	CHF 73'492.50
Année 9	CHF 738'000.00	CHF 11'070.00	CHF 61'500.00	CHF 72'570.00
Année 10	CHF 676'500.00	CHF 10'147.50	CHF 61'500.00	CHF 71'647.50
Année 11	CHF 615'000.00	CHF 9'225.00	CHF 61'500.00	CHF 70'725.00
Année 12	CHF 553'500.00	CHF 8'302.50	CHF 61'500.00	CHF 69'802.50
Année 13	CHF 492'000.00	CHF 7'380.00	CHF 61'500.00	CHF 68'880.00
Année 14	CHF 430'500.00	CHF 6'457.50	CHF 61'500.00	CHF 67'957.50
Année 15	CHF 369'000.00	CHF 5'535.00	CHF 61'500.00	CHF 67'035.00
Année 16	CHF 307'500.00	CHF 4'612.50	CHF 61'500.00	CHF 66'112.50
Année 17	CHF 246'000.00	CHF 3'690.00	CHF 61'500.00	CHF 65'190.00
Année 18	CHF 184'500.00	CHF 2'767.50	CHF 61'500.00	CHF 64'267.50
Année 19	CHF 123'000.00	CHF 1'845.00	CHF 61'500.00	CHF 63'345.00
Année 20	CHF 61'500.00	CHF 922.50	CHF 61'500.00	CHF 62'422.50
Totaux		CHF 193'725.00	CHF 1'230'000.00	

Scenario 2 (Emprunt partiel avec amortissement sur 20 ans)				
		Interêt 1,5%	Amortissement	
Année 1	CHF 615'000.00	CHF 9'225.00	CHF 30'750.00	CHF 39'975.00
Année 2	CHF 584'250.00	CHF 8'763.75	CHF 30'750.00	CHF 39'513.75
Année 3	CHF 553'500.00	CHF 8'302.50	CHF 30'750.00	CHF 39'052.50
Année 4	CHF 522'750.00	CHF 7'841.25	CHF 30'750.00	CHF 38'591.25
Année 5	CHF 492'000.00	CHF 7'380.00	CHF 30'750.00	CHF 38'130.00
Année 6	CHF 461'250.00	CHF 6'918.75	CHF 30'750.00	CHF 37'668.75
Année 7	CHF 430'500.00	CHF 6'457.50	CHF 30'750.00	CHF 37'207.50
Année 8	CHF 399'750.00	CHF 5'996.25	CHF 30'750.00	CHF 36'746.25
Année 9	CHF 369'000.00	CHF 5'535.00	CHF 30'750.00	CHF 36'285.00
Année 10	CHF 338'250.00	CHF 5'073.75	CHF 30'750.00	CHF 35'823.75
Année 11	CHF 307'500.00	CHF 4'612.50	CHF 30'750.00	CHF 35'362.50
Année 12	CHF 276'750.00	CHF 4'151.25	CHF 30'750.00	CHF 34'901.25
Année 13	CHF 246'000.00	CHF 3'690.00	CHF 30'750.00	CHF 34'440.00
Année 14	CHF 215'250.00	CHF 3'228.75	CHF 30'750.00	CHF 33'978.75
Année 15	CHF 184'500.00	CHF 2'767.50	CHF 30'750.00	CHF 33'517.50
Année 16	CHF 153'750.00	CHF 2'306.25	CHF 30'750.00	CHF 33'056.25
Année 17	CHF 123'000.00	CHF 1'845.00	CHF 30'750.00	CHF 32'595.00
Année 18	CHF 92'250.00	CHF 1'383.75	CHF 30'750.00	CHF 32'133.75
Année 19	CHF 61'500.00	CHF 922.50	CHF 30'750.00	CHF 31'672.50
Année 20	CHF 30'750.00	CHF 461.25	CHF 30'750.00	CHF 31'211.25
Totaux		CHF 96'862.50	CHF 615'000.00	

